



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE À HUIS CLOS** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 4 mai, 2020, à 19 h 30** à la Salle Victoria, sis au 569, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Jean Bergeron, Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Louise Brière, est présente.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière à huis clos du 4 mai 2020.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 4 mai 2020
3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 14 avril 2020.
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics
  - 7.4 Urbanisme et Environnement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Modification du taux d'intérêt décrété pour l'année 2020
  - 8.3 Correction des frais de mutation
  - 8.4 Embauche d'étudiants saison 2020
  - 8.5 Achat de matériaux granulaires – saison 2020
  - 8.6 Contrat 2020 pour débroussaillage
  - 8.7 Contrat 2020 pour fauchage des bords de chemins
  - 8.8 Installation d'une clôture au Centre communautaire
  - 8.9 Installation de la génératrice — Propane
9. Législation
10. 2<sup>ième</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

2020-05-065



No de résolution  
ou annotation

Prochaine séance ordinaire à huis clos

Lundi, le 1<sup>er</sup> juin 2020, à 19 h 30, à la salle Victoria sis au 569, rue Main,  
à Bury.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du  
14 avril 2020.**

2020-05-066

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal français de la séance ordinaire du  
14 avril 2020 soit adopté, tel que déposé.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**4. 1<sup>re</sup> période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant :

- Prise pour auto électrique — est-ce que le conseil a une liste d'utilisateurs ?
- Avons-nous une subvention garantie pour la construction de la nouvelle caserne ?
- L'agrandissement du garage municipal ne comprend que l'ajout d'un bureau et d'une salle à manger ? Est-ce que les employés vont pouvoir prendre leur lunch au magasin général ?
- Dans le plan triennal, les colonnes pour les immos 2021-2022 sont vierges ?
- Le contrat de balayage de rues – résolution 2020-01-14 – vaut combien à la municipalité ?

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

La directrice générale par intérim fait mention qu'il n'y a pas de sujets d'intérêt public.

**6. Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

**7. Rapports des comités**

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Urbanisme et Environnement
- 7.5 Loisirs, sport et culture

**8. Affaires nouvelles**

**8.1 Liste des comptes du mois**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi

2020-05-067



No de résolution  
ou annotation

budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 61 731.42 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 04-2020 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### 8.2 Modification du taux d'intérêt décrété pour l'année 2020

2020-05-068

ATTENDU QUE le règlement numéro 401-2020 « taxation et tarification municipale pour l'année 2020 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2019 » prévoit que le taux d'intérêt applicable sur toutes taxes passées dues est fixé à douze pour cent (12 %) par année correspondant à un pour cent (1 %) par mois de retard et est calculé sur tout versement impayé des taxes foncières et de tout autres taxes ou compensations après l'expiration du délai applicable en vertu des articles 22 ou 24 ;

ATTENDU QUE l'article 981 du Code municipal du Québec autorise la municipalité de Bury à décréter par résolution un taux différent que celui prévu au premier alinéa de cet article, et ce, à toutes les fois qu'il le juge opportun ;

ATTENDU QUE la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable sur toutes taxes passées dues ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU que le taux d'intérêt applicable sur les taxes dues entre le 30 mars et le 31 juillet 2020, à la municipalité de Bury, soit établi à 0 % pour cette période ;

QUE ce taux d'intérêt ne s'applique pas aux soldes antérieurs.

### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### 8.3 Correction des frais de mutation

2020-05-069

ATTENDU QU'IL y a lieu d'effectuer une correction des frais de mutation sur le compte de taxes de la propriété portant le matricule 3245 89 4443;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU que le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Louise Brière à effectuer la correction des frais de mutation sur le compte de taxes de la propriété portant le matricule 3245 89 4443.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.4 Embauche d'étudiants saison 2020**

2020-05-070

ATTENDU QUE la municipalité de Bury offre aux étudiants l'opportunité d'avoir un emploi d'été;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé une subvention dans le cadre du programme Emploi d'été Canada;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,

ET RÉSOLU D'embaucher deux (2) étudiants au poste de préposé à l'entretien général, pour la saison 2020.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.5 Achat de matériaux granulaires – saison 2020**

2020-05-071

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions à trois propriétaires de gravières pour la fourniture de matériaux granulaires (pierre concassé) 0-3/4 MG 20b pour des travaux de rechargement de la couche de roulement et d'accotements sur les chemins de la municipalité;

ATTENDU QUE les quantités maximales établies tiennent compte de la proximité la plus avantageuse en fonction de la localisation des chemins de la municipalité à réparer;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat de matériaux granulaires auprès des deux fournisseurs ci-dessous pour le rechargement de chemins tel que prévu au budget. Le prix inclus la redevance et le chargement, taxes en sus :

Quantité	Transport et Excavation Stéphane Nadeau	Transport et Excavation Jocelyn Ménard
2 000 TM MG-20B	9,75 \$ La tonne métrique	8,75 \$ La tonne métrique
5 000 TM MG-20B	9,75 \$ La tonne métrique	8,75 \$ La tonne métrique
2 ½ "	12,50 \$ La tonne métrique	9,75 \$ La tonne métrique
2 500 TM Sable d'hiver	7,25 \$ La tonne métrique	6,25 \$ La tonne métrique

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.6 Contrat 2020 pour débroussaillage**

2020-05-072

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU D'autoriser l'exécution de travaux de débroussaillage des bords de chemins pour un montant de 18 000 \$, taxes incluses telles que budgétées.

DE retenir les services de « Transporteurs Sherbrooke Unifié inc. » incluant sa machinerie à raison de 150 \$/heure, taxes en sus.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.7 Contrat 2020 pour fauchage des bords de chemins**

2020-05-073

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU DE retenir les services de « Excavation Stéphane Nadeau » incluant sa machinerie à raison de 23 \$ du kilomètre bilatéral, taxes et transport en sus.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.8 Installation d'une clôture au Centre communautaire**

2020-05-074

ATTENDU QUE le remplacement de la clôture localisé entre le Centre Communautaire Manège Militaire et le 565, rue Main à Bury, s'avère nécessaire ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,

ET RÉSOLU d'autoriser Paysagement Alex Bédard, de procéder à l'installation d'une clôture de 160 pieds entre le Centre Communautaire Manège Militaire et le 565, rue Main à Bury, pour la somme de 3 550.00 \$, plus taxes.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.9 Installation de la génératrice — Propane**

2020-05-075

ATTENDU QUE l'installation des génératrices au 569, rue Main ainsi qu'au 563, rue Main requiert l'installation d'équipements pour le gaz propane ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU d'autoriser l'entreprise 9061-1229 Québec inc – Propane de l'Estrie - Patio Diane, d'effectuer les travaux requis pour la somme de 3 280.20 \$, plus taxes.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**9. Législation**

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

Aucunes questions, séance à huis clos.



No de résolution  
ou annotation

**11. Varia et affaires nouvelles**  
Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**  
Sans objet

**13. Levée de l'assemblée**

2020-05-076

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 27.

**La prochaine séance ordinaire à huis clos du Conseil se tiendra le lundi, le 1<sup>er</sup> juin 2020, à 19 h 30, à la salle Victoria sis au 569, rue Main, à Bury.**

**Certificat de crédits suffisants :**

Je soussignée Louise Brière, secrétaire-trésorière par Intérim certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans la résolution suivante : 2020-05-067; 2020-05-071; 2020-05-072; 2020-05-073; 2020-05-074 et 2020-05-075;

Signé ce 5 mai 2020

\_\_\_\_\_  
Louise Brière  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

\_\_\_\_\_  
Walter Dougherty, Maire